



Historique

Historique de l'Interlocal de jeunes de la MRC de Rouyn-Noranda

Les premiers locaux de jeunes sont créés en 1992, soit Destor et Rollet. En 1993-1994, un projet spécial a permis de concrétiser l'ouverture de nouveaux locaux de jeunes à Cléricy, Montbeillard, Beaudry et Cadillac. À ce moment-là, quelques rencontres ont lieu entre les animateurs, les responsables adultes et les jeunes. En février 1996, ces rencontres se donnent un caractère formel et nous assistons à la naissance de « La table de concertation des locaux de jeunes », celle-ci se donne comme orientation de répondre à un besoin d'échange et de support entre adultes et jeunes impliqués dans les locaux de jeunes en milieu rural, elle est animée par l'organisateur communautaire du CLSC. À l'époque, d'autres locaux s'ajoutent : Beaudry et Rollet. Les rencontres permettent de briser l'isolement dans lequel chacun se trouve. Le réseautage est donc la voie privilégiée et elle continue encore à l'être aujourd'hui. Ces rencontres permettent de répondre aux besoins des adultes responsables impliqués dans leur communauté respective. Donc la table de concertation a pour premier objectif de favoriser l'échanger entre les responsables des locaux de jeunes sur la façon de concrétiser l'animation des jeunes en milieu rural.

Au départ, le regroupement des locaux de jeunes a pour but de favoriser des échanges non structurés, s'ajoute ensuite des points formels comme la présentation des projets en cours, des activités réalisées et un questionnement partagé sur les difficultés vécues en rapport avec les réalités respectives des locaux. De plus, lors des rencontres l'organisateur communautaire donne des conseils sur l'animation et l'encadrement des groupes de jeunes, les problématiques qu'ils rencontrent et voit à l'organisation de tournées d'animation ciblées sur des thèmes susceptibles d'intéresser les jeunes. Les adultes et les jeunes participent activement à ces échanges. En découle, l'organisation d'un premier rassemblement de tous les locaux, répondant à l'invitation de l'un d'eux. L'habitude s'installe et c'est à tour de rôle que chacun des locaux reçoivent les autres. Le premier tour de roue se complète au domaine Fatima, un lieu très propice à ce rassemblement. Les années suivantes verront les jeunes et les adultes envahir le domaine la première fin de semaine de juin. Ce rassemblement permet de réaliser des activités récréatives pour les jeunes, de faire connaissance avec des jeunes des autres locaux et surtout de permettre aux adultes responsables et aux animateurs de coordonner les activités et de passer du bon temps ensemble.

Dans les années qui suivirent, le besoin de développer une structure plus efficace pouvant offrir un soutien réel et faciliter l'organisation d'activités éducatives et récréatives s'est fait sentir. Aussi, au début de l'année 2000, les adultes responsables bénévoles amorcent des discussions afin de transformer cette table en maison de jeunes décentralisée prenant modèle sur celle du Témiscamingue.

La table compte alors quatre locaux de jeunes : Beaudry, Montbeillard, Cadillac et Destor. L'organisateur communautaire tente de mettre sur pied d'autres locaux de jeunes sur le même modèle, des démarches sont entreprises dans les villages de D'Alembert, Cléricy et Arntfield s'inspirant des textes du document produit par M Jean-Luc Turpin.

En plus de veiller au support et à l'échange d'information, s'élabore une structure que se donne comme nom « L'Interlocal de jeunes de la MRC de Rouyn-Noranda ». De table de concertation, le mouvement s'enclenche pour devenir une maison de jeunes décentralisée formée de locaux de jeunes comme membre de cette nouvelle corporation. Ce comité de fondation voit à l'organisation et la réalisation de formations destinées à la fois aux jeunes et aux adultes responsables : formation sur le leadership, formation sur l'entraide de même qu'il favorise la tenue d'activités territoriales permettant à l'ensemble des jeunes de la MRC de se réunir sous la forme d'activité récréative comme le rassemblement et aussi de participer au premier regroupement régional.

Tous ces efforts aboutissent à l'obtention d'une charte en 2001. L'assemblée générale de fondation peut finalement se tenir en 2003. La jeune corporation compte toujours quatre locaux de jeunes, les adultes responsables dédiés à leurs locaux respectifs et le peu de moyens de l'Interlocal ne permettent pas de développer de nouveaux locaux. Entre temps, grâce à un professionnel de l'Agence, une table regroupant un représentant par MRC des locaux de jeunes en milieu rural de l'Abitibi-Témiscamigue est mise sur pied dans le but d'assurer la pérennité de l'animation jeunesse en milieu rural.

Ce travail concerté, abouti en 2005, une toute première entente de concertation régionale. Celle-ci outre un financement récurrent et substantiel donne de nouvelles directives sur l'animation jeunesse en milieu rural, l'Interlocal prend un nouvel essor. Pour répondre aux exigences de l'entente, un poste à la coordination de l'organisme est créé. Suite à l'embauche d'une coordonnatrice, la table de concertation se transforme en un véritable conseil d'administration, laissant les tâches de coordination à la personne engagée et assumant les mandats prévus aux règlements de régie interne. Cette première entente de concertation est signée pour une durée de trois ans et elle inclut une possibilité de renouvellement. Grâce à cette sécurité financière et soutien dans son développement, l'Interlocal peut se donner un plan d'action et des objectifs pour l'ensemble des locaux, précis et réalisables. La première année et demi de cette nouvelle façon de fonctionner a apporté son lot d'instabilité : perte d'autonomie pour les locaux sans en retirer immédiatement de nouveaux bénéfices et difficulté de trouver une personne à la coordination. Les tâches et responsabilités étaient grandes pour le conseil d'administration et tout était en période de transition. L'organisatrice communautaire qui siégeait sur la table régionale a joué un rôle déterminant dans cette période de transition.

En 2007, l'entente est renouvelée et les partenaires la signent, de plus en plus convaincu de la raison d'être de l'animation jeunesse en milieu rural. Les principaux objectifs reprennent ceux de la première entente. Elle s'inscrit donc dans la continuité.

Principalement, par la consolidation de l'animation des locaux de jeunes. À la demande l'Agence, une évaluation participative est menée par une équipe de recherche de l'Université, dans le but de déterminer les impacts positifs de l'animation en milieu rural. Une coordination régionale est aussi présente et prend la forme de la Table jeunes en milieu rural A-T. L'une de ses principales tâches est de faire une recherche de nouveaux partenaires ainsi que l'évaluation des besoins financiers de chacun des mandataires (Maisons de jeunes décentralisées) signataires de l'entente.

Malgré toutes ses avancées, l'animation jeunesse en milieu rural et particulièrement l'Interlocal, confirment la fragilité de l'organisme. De l'autonomie financière tant espérée, l'Interlocal vit dans une insécurité permanente qui limite son développement. L'existence des locaux de jeunes ne sont jamais acquis dans leur communauté. De plus, le conseil d'administration n'arrive pas à se donner une action d'ensemble, chacune des responsables étant préoccupé par la survie de son propre local. Les locaux étant maintenant plus nombreux, le fonctionnement du conseil est à revoir : la solution choisie est la tenue d'un lac à l'épaule et pour revoir la structure de fonctionnement du conseil d'administration de l'Interlocal, en 2007.

Ensuite en 2009, la troisième entente est signée. Celle-ci balise principalement des axes d'interventions prioritaires pour l'ensemble des locaux de jeunes en milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. La table convient de travailler auprès des jeunes la prévention, la participation citoyenne ainsi que les saines habitudes de vie. L'Interlocal devient donc membre du regroupement Rouyn-Noranda de Québec en forme appelé aujourd'hui «Filons jeunesse Rouyn-Noranda», qui a pris de plus en plus d'importance dans le financement du projet. Cette entente permet à l'Interlocal de rédiger un plan d'action beaucoup plus en lien avec ses activités annuelles.

Finalement en 2012, une quatrième entente prend forme. L'expérience des dernières années permet de faire des modifications importantes afin de la rendre mieux adaptée à la réalité de chacun. Des comités de travail voient le jour afin de mieux atteindre les objectifs contenus dans l'entente et d'assurer réellement la pérennité de l'animation des locaux de jeunes de la région. De son côté, l'Interlocal tient un deuxième lac à l'épaule dans le but de revoir son fonctionnement, d'adapter ses politiques et surtout de se donner une vision commune des objectifs poursuivis par l'Interlocal.